

Entérococolite à Clostridioides difficile



Mise à jour
08/11/2024

Autres dénominations
Clostridioides Difficile
Colite Pseudo-Membraneuse

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

Clostridioides difficile (anciennement *Clostridium difficile*) toxigénique (producteur d'entérotoxine, cytotoxine)

Réservoir

Homme, environnement

Mode de transmission



par l'intermédiaire des mains



par l'intermédiaire d'objets contaminés par les spores



par l'environnement contaminé par les spores

Période d'incubation

Variable, 1 jour à 6 semaines

Durée d'infectiosité

Variable, en principe tant que le patient est symptomatique

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT + GANTS

Placement



Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excréta (chaise percée) dédié au patient

Durée des mesures



Jusqu'à > 48h après la fin des symptômes



Pour les patients immunosupprimés



maintenir les Mesures Additionnelles 48h après la fin du traitement de l'entérocolite

Signalétique



Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre



Blouses/ **GANTS** devant la chambre ou dans le SAS



Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique



Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport



Literie et chemise du patient propres



Désinfection du lit



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Lavage des mains en sortant de la chambre



port d'une surblouse

Autre



Gants non stériles pour tout contact avec le patient ou son environnement immédiat



Changement de gants et lavage des mains à l'eau et au savon entre chaque soin



Utilisation de sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excréta (chaise percée) dédié



Demander au patient de se laver les mains avant chaque repas et après avoir été aux toilettes

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Le lavage des mains à l'eau et au savon doux est la seule méthode efficace pour éliminer les spores de *C. difficile* (par l'action mécanique du frottement des mains)



Les produits hydroalcooliques (PHA) sont inefficaces contre les spores

Gants



Gants non stériles pour contact avec le patient ou son environnement immédiat



Changement de gants et lavage des mains à l'eau et au savon entre chaque soin

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C. difficile/une activité sporicide (suivre les instructions du fabricant).
 - Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
 - Les rideaux ou parois de séparation sont respectivement changés ou désinfectés
-

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 - Utiliser les sacs à linge usuels
 - A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

- S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
- Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 - Le matériel déposé dans un périmètre > à 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
 - Le matériel présent dans un périmètre < à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté
 - Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté
 - Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Si flambée de cas (> 1 cas durant la même semaine)
